

# L'histoire d'une médaille (partie 1)

## *The history of a medal (part 1)*

**R. Mayer**

Chef de Service honoraire, C.H.U. Saint-Pierre

### RESUME

*Une médaille rappelle le souvenir de l'opposition à l'Ordre des médecins créé en 1942 au cours de l'occupation allemande.*

*Les raisons tactiques de l'adhésion à l'Ordre sont exposées.*

*La médaille est ornée de différents symboles.*

*Rev Med Brux 2011 ; 32 : 485-7*

### ABSTRACT

*A medal recalls the opposition to the medical Board established in 1942 during the german occupation in Belgium.*

*The tactical reasons to join the Board are explained.*

*The medal is also adorned by various symbols.*

*Rev Med Brux 2011 ; 32 : 485-7*

*Key words : medal, medical Board, opposition*

Notre confrère J. Noterman a publié un remarquable travail au sujet de l'Ordre des médecins avant et pendant l'occupation nazie, Ordre en phase avec " l'ordre nouveau " grâce à l'action de médecins qui collaboraient avec les autorités d'occupation et des Belges acquis à l'idéologie de l'occupant.

La lecture du travail a réveillé un souvenir, rappelé un objet oublié parmi d'autres collectés jadis.

Cet objet est une médaille en bronze ; elle n'est pas signée mais porte le poinçon de la firme De Greef à Bruxelles (figure).



Figure : Une médaille en bronze.

Le centre de la médaille est occupé par un aigle aux ailes déployées et dont les serres sont repliées sur un parchemin " orné " d'une croix gammée et portant la mention " Ordre des médecins ".

On déchiffre sur une banderole déroulée l'inscription " Amicale des médecins réfractaires ".

Différents symboles ornent la médaille : Asclepios, vêtu de l'himation des dieux grecs, est assis, la main gauche repose sur un lion en guise de protection alors que la main droite fait opposition à l'aigle qui le fixe du regard, sur la droite un bâton fourchu autour duquel s'enroule le serpent d'Epidaure et, plus haut, le caducée d'Hermès.

Un rectangle occupe la partie basse de la médaille et indique les années 1946-1956. Médaille orpheline !

Les renseignements concernant l'artiste qui a réalisé l'épreuve, le nombre de frappes et l'organisme qui a commandé la réalisation n'ont pu être obtenus.

La firme De Greef, le cabinet des médailles de la bibliothèque Albert I<sup>er</sup> et un expert numismate, interrogés, n'ont pu apporter des précisions.

Pas de paternité pour cet objet, ce qui incite à l'étudier.

La *banderole* nous apprend qu'il existait une amicale des médecins qui ont refusé de s'inscrire à l'Ordre.

Il y eut des adhésions et pourquoi ?

Après les tragiques événements de mai 1940, l'activité reprit progressivement dans le pays. Il convenait en effet de remettre la classe ouvrière au travail afin d'éviter les déportations en Allemagne comme ce fut le cas au cours de la guerre précédente.

“ Le but de l'activité économique sous l'occupation sera, selon le gouverneur de la Société Générale, non l'aisance mais bien la subsistance des populations et les entreprises devront s'en tenir à des activités orientées vers les besoins civils, tendre vers les productions les moins directement utiles aux armées ”<sup>2</sup>. C'était la politique du moindre mal.

L'activité médicale reprit normalement, les médecins furent libérés des camps de prisonniers de guerre, d'autres rentrèrent au pays après l'exode vers la France. Les “ *Verordnungen* ” de l'occupant ne concernaient pas directement la profession médicale qui subissait le rationnement et les restrictions comme le reste de la population.

Les possibilités de déplacement des médecins furent assez rapidement limitées. En 1942, il n'y avait plus que 6.500 voitures civiles en circulation contre 150.000 en 1939. L'essence était très contingentée et beaucoup de médecins avaient dû renoncer à l'automobile et se déplaçaient en tram ou à bicyclette.

La création de l'Ordre jeta un trouble dans le monde médical et il y eut une sérieuse opposition. Le 19 avril 1942, les avocats Struye et De Smet furent chargés par la Fédération Médicale Belge d'intenter une action en justice contre le chef du nouvel Ordre et la citation fut signifiée deux jours plus tard.

Le 25 mai eut lieu une réunion du Comité directeur de la Fédération à laquelle l'avocat P. Struye assista. Les débats furent confus, des médecins prônèrent la résistance mais la majorité décida de conseiller l'affiliation et de renoncer au procès<sup>3</sup>.

En adhérant à l'Ordre, il semblait qu'on se préservait d'un mal personnel plus grand encore.

Ce n'était pas courber l'échine, il y avait une Résistance active, parfois héroïque à côté d'une opposition qui avait des formes anonymes ; on ralentissait le rythme du travail ; il y avait des sabotages astucieux, on s'opposait au service du travail obligatoire et certains hébergeaient des personnes pourchassées par l'occupant.

Des petits papiers passaient à l'époque de main en main sur lesquels on lisait : “ subir ce n'est pas accepter, se taire ce n'est pas approuver, attendre ce n'est pas renoncer ”<sup>4</sup>.

Comme le travailleur à l'atelier, le médecin ne pouvait renoncer à son activité mais il pouvait subir les mesures de rétorsion s'il refusait d'adhérer à l'Ordre, mesures que De Laet<sup>5</sup> a détaillées : lettres doucereuses d'abord, menaçantes ensuite, élimination des postes officiels, annulation de toute valeur des certificats rédigés par des médecins réfractaires comme des certificats de naissance et de décès, suppression du permis de circuler en voiture, de la ration spéciale de charbon et de livraison d'alcool chirurgical, visite d'huissier.

Les menaces n'étaient pas illusoires et étaient parfois exécutées. R. Boisson (professeur de stomatologie à l'ULB) raconte<sup>6</sup> : “ L'obligation de faire partie de l'Ordre fut sabotée par les médecins. Ils ne payaient pas leur cotisation et un huissier vendait leur mobilier sur la place publique. C'est ainsi qu'un jour un huissier se présenta à notre domicile pour saisir notre mobilier si nous refusions de payer la cotisation. Il saisit un fauteuil de prix qui fut mis en vente sur la place publique du Marché aux Grains où nous étions présents et où nous rachetâmes notre fauteuil pour l'équivalent de la cotisation ”. En rachetant son fauteuil, Boisson ridiculisait l'Ordre. Les protagonistes de cet organisme n'avaient pas pris en considération l'attachement du médecin à son indépendance et son esprit frondeur.

“ Certains médecins adhérèrent à l'Ordre voulu par l'occupant afin de pouvoir, à partir de cela, effectuer des tâches dans la Résistance ce qui ne fut pas toujours bien compris par tout le monde ”<sup>7</sup>.

Un médecin explique : “ L'organisation de la médecine avait vu naître un nouvel Ordre des médecins (emboché, comme on disait) mais cela ne joua aucun rôle dans les soins que nous avons tous, d'un commun accord, décidé d'apporter à tous les malades ou blessés de quelque origine qu'ils viennent. Il est vrai qu'un certain nombre de médecins, dont je fus, adhérèrent au nouvel Ordre pour mieux effectuer des tâches de résistance. Ce qui ne fut pas toujours compris par les confrères. Il me souvient d'avoir été, dans un tram, interpellé par un confrère pour avoir adhéré à l'Ordre. Je gardai le silence. Je descendis au même arrêt que lui et pus enfin lui expliquer que l'on pouvait avoir des raisons élevées de signer une telle adhésion ”<sup>8</sup>.

Il eût été imprudent pour un médecin ayant une activité dans la Résistance de ne pas s'affilier à l'Ordre et de figurer sur une liste noire, de se placer dans le collimateur des redoutables polices allemandes et des sbires du V.N.V. et de Rex, non moins redoutables.

La double qualité de Réfractaire à l'Ordre et de Résistant fut fatale au médecin gantois Pierre de Bersaques, officier de réserve, mort à Buchenwald le 24 décembre 1944<sup>1,8</sup>.

Les Réfractaires furent-ils nombreux ?

D'après les chiffres fournis par le Bulletin de

l'Ordre<sup>1</sup>, leur nombre s'élevait à 162 (4 %). Or, la même source indique qu'il y avait 150 Réfractaires à Liège et que 58 médecins furent dénoncés dans l'agglomération bruxelloise. Leur nombre devait être nettement plus élevé pour l'ensemble du pays.

“ Une grande masse de praticiens refusa de souscrire au statut ” lit-on dans “ Le Livre d'Or de la Résistance belge ”<sup>8</sup>.

La grande majorité des médecins belges, membres de l'Ordre ou non, ont eu, durant l'occupation, une attitude irréprochable à l'égard des malades et à l'égard de la patrie. Leur histoire n'a pas été écrite ; ils ont opté pour la discrétion.

Deux dates apparaissent sur la médaille : 1946 et 1956. Il s'agit vraisemblablement de la date de création en 1946 de l'“Amicale des Réfractaires ” et du dixième anniversaire de l'amicale, année où la médaille fut frappée pour honorer des médecins courageux et téméraires.

L'artiste anonyme a représenté différents symboles sur la médaille. Les symboles ont une grande capacité d'abstraction, un degré d'évocation élevé ; c'est parfois une synthèse d'une grande pensée ou d'un grand événement.

Il a gravé une page de l'histoire de la médecine à partir de symboles qui seront analysés dans la seconde partie du travail.

## BIBLIOGRAPHIE

1. Noterman J : Un “ Ordre des Médecins ” de guerre (novembre 1941 - septembre 1944) ou l'aboutissement dévoyé de la loi sur l'Ordre de 1938 (Troisième partie).  
Rev Med Brux 2010 ; 31 : 545-54
2. Gerard-Libois J, Gotovitch J : L'an 40.  
Bruxelles, CRISP, 1971 : 180.
3. Struye P : Journal de guerre. Bruxelles, Racine, 2005 : 382
4. Stephany P : Des belges très occupés.  
Bruxelles, Racine, 2005 : 101
5. De Laet M : In : Le Livre d'Or de la Résistance belge.  
Bruxelles, Leclercq, 1948-50 : 181
6. Boisson R : Histoire des barbiers, chirurgiens, dentistes.  
Bruxelles, Dorka, 1970 : 799
7. Stephany J : 1942. L'année du retour de l'espoir et de la fin du commencement. Bruxelles, P. Legrain, 1992 : 382
8. Stephany J, Offergeld J : La vie quotidienne des Belges sous l'occupation. Bruxelles, P. Legrain, 1982 : 101

### Correspondance et tirés à part :

R. MAYER  
Rue André Fauchille 16  
1150 Bruxelles  
E-mail : raymayer@skynet.be

Travail reçu le 11 avril 2011 ; accepté dans sa version définitive le 9 mai 2011.